

CONTRAT DE SERVICES DU DONNEUR DE SPERME

CCB-NWC LLC (« **NWCryobank** ») fournit des spécimens congelés de sperme de donneur (« **Spécimen(s)** »). L'entreposage de ces spécimens est soumis aux conditions suivantes. Veuillez lire attentivement le présent contrat.

1. PORTÉE

Ce contrat de services du donneur de sperme (« **Contrat** ») lie NWCryobank et vous-même (le « **Client** »), et s'applique à l'achat et à l'entreposage par le Client des spécimens et des services connexes de NWCryobank.

2. ACHAT DE SPÉCIMENS

NWCryobank accepte les commandes d'achat de spécimens sur son site Web et par téléphone par l'entremise de ses représentants du Service à la clientèle. Les commandes ne peuvent pas être passées par courriel ou par télécopieur. Afin d'acheter des spécimens, le Client doit (a) sélectionner un donneur de spécimen dans le catalogue de donneurs de NWCryobank et (b) payer pour le ou les spécimens, tel qu'indiqué à l'article 8 (Conditions et frais) ci-dessous, conformément aux frais des spécimens alors en vigueur de NWCryobank. Tous les achats sont finaux, aucun remboursement ni échange ne sont permis, sauf en vertu du programme d'échange de flacons de NWCryobank, de l'offre de rachat de flacons ou des règles de modification de commande. Les frais de spécimens et les conditions du programme d'échange de flacons, de l'offre de rachat de flacons et des règles de modification de commande peuvent être modifiés sans préavis.

3. QUALITÉ DES SPÉCIMENS

NWCryobank s'engage à fournir des spécimens de qualité. NWCryobank évalue les spécimens pour s'assurer qu'ils répondent aux normes de qualité actuelles de NWCryobank. Une analyse post-décongélation du nombre de spermatozoïdes et de la motilité de ceux-ci est incluse avec chaque envoi de spécimen. Les spécimens IIU sont traités et prêts pour l'insémination intra-utérine. Les spécimens IIC sont traités et prêts pour l'insémination intracervicale. Tous les échantillons conviennent à l'insémination vaginale à domicile.

4. ENTREPOSAGE DES SPÉCIMENS ET SERVICES

Le Client doit payer à l'avance pour tous les services et l'entreposage aux tarifs alors en vigueur de NWCryobank, comme indiqué à l'article 8 (Conditions et frais). Le Client peut demander à NWCryobank d'entreposer les spécimens du Client pendant une période donnée (la « **Période d'entreposage initiale** »). La période d'entreposage initiale sera prolongée automatiquement pour chaque mois successif, à moins que le Client avise NWCryobank par écrit 30 jours avant le renouvellement que le Client ne souhaite pas continuer d'entreposer ses spécimens. Si les spécimens sont récupérés, les dispositions d'entreposage ne s'appliquent plus.

Le Client peut également acheter des options d'entreposage supplémentaires à tout moment avant la fin de la période d'entreposage actuelle.

Chaque période de renouvellement doit être facturée à la tarification alors en vigueur de NWCryobank. Le Client reconnaît et convient que le seul recours du Client pour toute perte, tout dommage ou toute destruction des spécimens pendant l'entreposage sera les dommages-intérêts liquidés décrits ci-dessous à l'article 13 (Limitation de responsabilité).

NWCryobank conservera les spécimens nouvellement commandés en « commande ouverte ». Les spécimens qui ne sont pas extraits ou inscrits à un entreposage à long terme pendant la période de commande ouverte comme indiqué sur le site Web seront automatiquement inscrits à une période d'entreposage initiale d'un (1) mois aux taux d'entreposage alors en vigueur de NWCryobank et seront automatiquement renouvelés pour chaque mois successif en vertu du paragraphe ci-dessus.

5. DISTRIBUTION DES SPÉCIMENS

Avant la récupération des spécimens, le « Fournisseur de soins de santé du Client » doit, le cas échéant, remplir et soumettre à NWCryobank un formulaire d'autorisation de distribution du sperme A1. Chaque formulaire d'autorisation est valide pendant deux (2) ans. L'autorisation comprend le nom des personnes à qui les spécimens peuvent être distribués, y compris le Client, le Fournisseur de soins de santé du Client ou tout autre établissement d'entreposage. Un nouveau formulaire d'autorisation doit être rempli et soumis si le Client change ses Fournisseurs de soins de santé. D'autre part, si le Client prévoit une procédure d'insémination à domicile et qu'il n'engage pas les services d'un Fournisseur de soins de santé pour sa procédure d'insémination, aucune autorisation n'est requise (à moins que la procédure soit interdite d'une manière ou d'une autre par un organisme de réglementation d'État).

Sous réserve des limites énoncées à l'article 6 (Changements limitant ou empêchant la distribution des spécimens) ci-dessous, NWCryobank distribuera les spécimens aux personnes désignées sur le formulaire d'autorisation aux adresses figurant sur l'autorisation. À la demande du Client, NWCryobank expédiera les spécimens au nom du Client par l'entremise d'un service d'expédition commerciale. Les spécimens seront réputés être récupérés par le Client lorsqu'ils seront acceptés par l'expéditeur. Le Client accepte l'entière responsabilité pour les spécimens pendant l'expédition.

CONTRAT DE SERVICES DU DONNEUR DE SPERME

Les spécimens achetés par le Client seront placés dans des réservoirs secs d'expédition avec des instructions de manipulation. Le Client est responsable de retourner le réservoir, non endommagé, à NWCryobank dans le nombre de jours spécifié dans les instructions à partir de la date de ramassage. Le Client accepte l'entière responsabilité pour le réservoir une fois qu'il est ramassé et accepte toutes les responsabilités financières, y compris les frais de retour tardif du réservoir et/ou les frais encourus par le ou les réservoirs endommagés, perdus ou volés. Un réservoir sera considéré comme perdu s'il n'est pas retourné dans les trente (30) jours, et NWCryobank portera la facture sur la carte de crédit associée au compte du Client pour le règlement des coûts de remplacement du réservoir. Si aucune carte de crédit n'est associée au compte du Client, ce dernier sera facturé et responsable des coûts de remplacement du réservoir.

6. CHANGEMENTS LIMITANT OU EMPÊCHANT LA DISTRIBUTION DES SPÉCIMENS

Les changements aux exigences de sélection des donneurs ou la découverte de nouveaux renseignements médicaux ou génétiques sur un donneur peuvent limiter ou interdire la distribution des spécimens. Si la distribution des spécimens est limitée, un formulaire d'attestation génétique peut être exigé de la part du Client et du Fournisseur de soins de santé du Client avant la distribution des spécimens. Dans de telles circonstances, NWCryobank pourra ne pas être en mesure de distribuer les spécimens. Le Client convient d'accepter le risque que la distribution des spécimens soit limitée ou interdite en raison de changements aux exigences de sélection des donneurs ou de la découverte de nouveaux renseignements médicaux ou génétiques sur un donneur.

7. RENSEIGNEMENTS GÉNÉTIQUES ET/OU MÉDICAUX DISPONIBLES ET MIS À JOUR

Le Client reconnaît que : les donneurs peuvent être porteurs de certaines affections ou maladies héréditaires; NWCryobank fait appel à un tiers pour faire tester un sous-ensemble de certaines de ces affections et maladies; les résultats découlant des tests de dépistage usuels du donneur, effectués par NWCryobank, y compris tout résultat indiquant un « porteur positif », ont été mis à la disposition du Client et de son Fournisseur de soins de santé, le cas échéant, sur le site Web de NWCryobank. Il incombe à la fois au Client et à son Fournisseur de soins de santé d'évaluer et de déterminer l'aptitude ou la non-aptitude de tout donneur en fonction des renseignements génétiques apparus avec ceux du Client ou avec ceux de tout autre donneur dont les gamètes pourront être jumelés aux gamètes du donneur en cause. Le Client reconnaît que tous les tests de dépistage de porteurs positifs sont également limités par les taux de sensibilité et d'exactitude de détection actuelle, et donc qu'il existe un risque minime, mais réel, que tout résultat d'un test de dépistage indiquant un porteur négatif soit un « faux négatif », c'est-à-dire qu'un donneur en particulier soit en réalité un porteur positif et que les processus de test actuels ne l'aient pas détecté. Le Client et le Fournisseur de soins de santé du Client doivent consulter tous les renseignements génétiques connus et signalés ainsi que le potentiel de renseignements génétiques actuellement inconnus ou non signalés lorsqu'ils choisissent un donneur.

Il est possible que des renseignements génétiques et/ou médicaux mis à jour soient connus de NWCryobank après que les spécimens ont été distribués par NWCryobank. Avec le temps qui s'écoule entre l'entreposage ou la distribution des spécimens par NWCryobank et leur utilisation, il est plus probable que de tels renseignements puissent être dévoilés avant que tout Client n'utilise des spécimens ou des embryons créés à partir de ceux-ci. Bien que NWCryobank puisse de temps à autre obtenir et partager des renseignements médicaux et/ou génétiques significatifs sur le plan clinique avec le Client et/ou son Fournisseur de soins de santé, le cas échéant, il incombe au Client, avant d'utiliser les spécimens ou les embryons créés à partir de l'utilisation des spécimens, de communiquer avec : (I) le Fournisseur de soins de santé du Client et (II) NWCryobank, concernant toute information mise à jour dont NWCryobank peut avoir pris connaissance. Le Client reconnaît et convient que, dans certaines circonstances, NWCryobank peut avoir partagé ces renseignements à jour uniquement avec le Fournisseur de soins de santé du Client. Dans ce cas, le fait que le Client soit ou non informé de ces renseignements mis à jour dépendra entièrement du fait que le Client communique avec son Fournisseur de soins de santé ou qu'il reçoit ces renseignements mis à jour de la part de son Fournisseur de soins de santé.

NWCryobank n'est pas obligée, en vertu des présentes (ou autre), de divulguer ou de partager avec le Client ou le Fournisseur de soins de santé du Client tout renseignement médical et/ou génétique significatif sur le plan clinique mis à jour, mais dans l'éventualité où NWCryobank partagerait de tels renseignements mis à jour, le Client doit consulter son Fournisseur de soins, y compris un conseiller génétique personnel, pour discuter de l'importance potentielle de ces renseignements. NWCryobank n'est pas un fournisseur de soins médicaux et ne peut pas fournir de conseils médicaux, mais à la demande du Client, elle orientera le Client vers des conseillers en génétique à cet effet.

Nonobstant ce qui précède, aucune disposition des présentes ne sera réputée imposer à NWCryobank tout devoir ou toute obligation de partager avec le Client ou le Fournisseur de soins de santé du Client tout renseignement mis à jour sur un donneur ou des spécimens dont elle prend connaissance, qu'on établisse ou non que ces renseignements mis à jour sont ou peuvent être des renseignements médicaux et/ou génétiques significatifs ou exploitables sur le plan clinique. En outre, rien ne saurait garantir que les donneurs fourniront à NWCryobank ou que NWCryobank recevra ou viendra à connaître tout renseignement mis à jour, et ce, nonobstant toute obligation contractuelle ou d'autres obligations, le cas échéant, de la part des donneurs à fournir à NWCryobank de tels renseignements mis à jour.

CONTRAT DE SERVICES DU DONNEUR DE SPERME

8. CONDITIONS ET FRAIS

Le paiement pour les spécimens, l'entreposage des spécimens et les autres services fournis doit être effectué au moment de la commande. NWCryobank accepte le paiement par les principales cartes de crédit ou par virement bancaire (NWCryobank n'accepte pas l'argent liquide ni les chèques). Si le Client paie par carte de crédit, le Client reconnaît par les présentes que le Client est autorisé à utiliser la carte de crédit et que le Client autorise NWCryobank à porter la facture sur la carte de crédit pour les frais de service et d'entreposage exigibles, y compris pour les périodes de renouvellement automatique, comme indiqué à l'article 4 (Entreposage des spécimens et services). Si le Client ne récupère pas les spécimens du Client ou s'il prolonge le Contrat d'entreposage du Client avant la fin de la période d'entreposage, NWCryobank portera la facture sur la carte de crédit du Client pour la période de renouvellement. L'autorisation du Client de facturer les frais susmentionnés à sa carte de crédit restera en vigueur jusqu'à ce que le Client retire son autorisation en envoyant un avis écrit à NWCryobank. Dans l'éventualité où NWCryobank n'est pas en mesure de facturer les frais à la carte de crédit, le Client sera redevable envers NWCryobank pour tout montant dû.

Si le Client omet de payer des soldes en souffrance pendant plus de trente (30) jours, NWCryobank a le droit, mais pas l'obligation, de résilier le présent Contrat comme indiqué à l'article 19 (Résiliation).

9. CONFIDENTIALITÉ ET AVIS

Veuillez réviser la Politique en matière de protection de la vie privée sur www.nwcryobank.com pour comprendre les pratiques de NWCryobank. Il est important pour NWCryobank et ses Clients que la confidentialité des donneurs soit protégée et que les donneurs respectent également la confidentialité des Clients et des enfants.

Le Client convient qu'il ne doit pas, directement ou indirectement, par le biais d'un tiers, y compris par le biais de toute base de données électronique ou de tout service d'analyse d'ADN, tenter d'identifier ou de prendre contact avec un donneur ou la famille d'un donneur. Le Client reconnaît qu'il n'a pas le droit d'apprendre l'identité d'un donneur ni de prendre contact avec un donneur ou la famille d'un donneur, et que NWCryobank ne divulguera aucun renseignement permettant d'identifier un donneur. Toutes les coordonnées des donneurs doivent être gérées par NWCryobank dans le respect des politiques en matière de coordonnées des donneurs anonymes et spontanés et de divulgation d'identifiant (Anonymous, Open Donor and ID Disclosure Contact policies) (disponibles sur www.nwcryobank.com).

NWCryobank est membre de la famille de sociétés Generate Life SciencesMD, qui comprend Donor Egg Bank USAMD, Cord Blood RegistryMD et ses sociétés affiliées (« Generate Affiliates »). Le Client convient que Generate Affiliates peut occasionnellement envoyer des courriels ou des publipostages au Client au sujet de produits et de services qui, selon Generate Affiliates, pourraient intéresser le Client ou que le Client a demandés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont nous recueillons et utilisons vos renseignements ou sur la façon de refuser les communications marketing, veuillez consulter notre politique de confidentialité au <http://www.nwcryobank.com/privacy-policy/>. Ni NWCryobank ni Generate Affiliates ne partageront les renseignements personnels du Client avec des tiers non affiliés aux fins de sollicitation sans le consentement préalable du Client.

Les avis envoyés au Client par courriel ou par l'entremise des services postaux des États-Unis, à l'adresse courriel ou à l'adresse postale la plus récente, respectivement, que le Client aura fournie à NWCryobank, seront réputés satisfaire à toutes les exigences en vertu des présentes. Il incombe au Client de s'assurer que les coordonnées actuelles du Client sont à jour dans le tableau de bord du compte en ligne du Client. Les avis envoyés à NWCryobank doivent être envoyés par courrier américain certifié à l'adresse : 201 W. North River Dr. Suite 110 Spokane, WA 99201.

10. INDEMNISATION

Le Client accepte d'indemniser, de défendre et de dégager de toute responsabilité NWCryobank et ses sociétés affiliées, ainsi que chacun de leurs actionnaires, administrateurs, dirigeants, employés, agents, représentants, entrepreneurs, fournisseurs, fournisseurs de soins de santé, successeurs et ayants droit de tout(e) réclamation, perte, dommage, obligation, demande, compensation, cause d'action et de dépense, y compris les honoraires d'avocats et d'experts, découlant de ou lié à tout(e) action, poursuite judiciaire ou différend tiers découlant du présent Contrat. Pour éviter tout doute, la destinataire désignée autorisée du Client ou toute autre personne qui utilise des spécimens achetés par le Client en vertu des présentes est considérée comme un tiers en vertu du présent article 10 (Indemnisation). NWCryobank doit aviser promptement le Client par écrit d'une telle action de tiers et le Client accepte d'assumer immédiatement l'entière responsabilité de tout coût associé à de tels enjeux, y compris sans toutefois s'y limiter, les honoraires d'avocats et d'experts en relation avec ceux-ci; à condition, toutefois, que le Client ne règle aucune action sans le consentement écrit préalable de NWCryobank, et que ce consentement ne soit pas refusé sans motif raisonnable. En outre, en ce qui concerne les allégations selon lesquelles NWCryobank se voit ordonner par un tribunal ayant l'autorité judiciaire de détenir les spécimens, le droit aux indemnités de NWCryobank prévoit le paiement de tous les frais d'entreposage résultant de la détention ordonnée par le tribunal, de même que les frais associés à tout honoraire d'employés ou d'agents de NWCryobank en lien avec de telles actions entreprises par le tribunal.

CONTRAT DE SERVICES DU DONNEUR DE SPERME

11. DÉCÈS DU CLIENT

En cas de décès du Client, NWCryobank, sous réserve des dispositions du présent article 11 (Décès du Client), devra (et, par les présentes, le Client charge NWCryobank de) distribuer les spécimens du Client à une telle personne, le cas échéant, que le Client a désignée par écrit (la « **Désignation par écrit** ») en tant que personne qui recevra lesdits spécimens à la mort du Client (le « **Bénéficiaire** »). La distribution des spécimens à ce Bénéficiaire est assujettie à la satisfaction de chacun des éléments suivants : (a) réception par NWCryobank de la Désignation par écrit et de tout autre document valide (satisfaisant en tout point à NWCryobank, à sa seule discrétion), car NWCryobank juge qu'il est nécessaire de fournir une preuve appropriée du décès du Client et une Désignation valide du Bénéficiaire du Client, (b) afin de réclamer les spécimens du Client, le Bénéficiaire doit communiquer avec NWCryobank et conclure un nouveau Contrat de services du donneur de sperme, et (c) le compte du Client doit être en règle et sans frais impayés. Jusqu'à ce que NWCryobank reçoive un avis de décès du Client, le présent article 11 ne s'applique pas et les autres dispositions du présent Contrat continueront de s'appliquer, y compris, sans s'y limiter, l'obligation de payer tous les frais en vertu des présentes. Si, dans les trente (30) jours suivant que NWCryobank a pris connaissance du décès du Client, NWCryobank n'a pas reçu les documents exigés dans les clauses (a) et (b) ci-dessus, alors le présent Contrat prendra fin conformément à l'article 18(c) (Résiliation) et NWCryobank pourra se départir ou éliminer autrement des spécimens du Client. NWCryobank n'a aucune obligation de chercher ou de trouver le Bénéficiaire du Client, que NWCryobank ait pris connaissance ou non du décès du Client.

12. AUCUNE GARANTIE

À L'EXCEPTION DE CE QUI EST ÉNONCÉ À L'ARTICLE 3 (QUALITÉ DES SPÉCIMENS), TOUS LES PRODUITS ET SERVICES DE NWCryobank (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES SPÉCIMENS ET LA COLLECTE, LE TRAITEMENT, LES TESTS DE DÉPISTAGE, L'ENTREPOSAGE, LA CONGÉLATION, LA DÉCONGÉLATION ET L'EXPÉDITION DES SPÉCIMENS) SONT FOURNIS « TELS QUELS », SANS AUCUNE DÉCLARATION NI AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS (MAIS SANS S'Y LIMITER) LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, DE CONFORMITÉ À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION. EN OUTRE, LE CLIENT RECONNAÎT ET ACCEPTE LES DIVULGATIONS SPÉCIFIQUES SUIVANTES :

NWCryobank NE GARANTIT PAS QUE LES SPÉCIMENS SONT EXEMPTS DE DÉFAUTS GÉNÉTIQUES OU DE MALADIES, QUE L'UTILISATION D'UN SPÉCIMEN ENTRAÎNERA LA GROSSESSE OU QU'UN ENFANT NÉ À L'AIDE D'UN SPÉCIMEN SERA EXEMPT DE TOUTE MALADIE OU DE TOUTE DÉFICIENCE MENTALE.

LE DÉPISTAGE DES MALADIES GÉNÉTIQUES ET DES MALADIES INFECTIEUSES RÉDUIT LE RISQUE DE TRANSMISSION DE MALADIES HÉRÉDITAIRES ET INFECTIEUSES, MAIS N'ÉLIMINE PAS CETTE POSSIBILITÉ.

NWCryobank S'APPUIE SUR L'INFORMATION FOURNIE PAR SES DONNEURS PENDANT LE PROCESSUS DE SÉLECTION ET DANS LA PRÉPARATION DU CATALOGUE DU DONNEUR ET SUR D'AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LE DONNEUR. NWCryobank PREND DES MESURES RAISONNABLES, EN FONCTION DES CIRCONSTANCES, POUR CONFIRMER L'EXACTITUDE DES DESCRIPTIONS ET DES RENSEIGNEMENTS SUR LE DONNEUR, TOUTEFOIS, NWCryobank NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI GARANTIE QUANT À LA JUSTESSE, L'EXACTITUDE, LA FIABILITÉ, L'ACTUALITÉ OU LA PERTINENCE DE CES RENSEIGNEMENTS OU DES QUALIFICATIONS, CARACTÉRISTIQUES OU DESCRIPTIONS RÉELLES DE TOUT DONNEUR.

13. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Reconnaissance des risques et dégagement de responsabilité. Le Client a été informé et comprend qu'il existe des risques inhérents à la collecte, aux tests de dépistage, au traitement, à la congélation, à l'entreposage, à l'expédition, à la décongélation et à l'utilisation du sperme, y compris, mais sans s'y limiter, des dommages aux spermatozoïdes, une réduction de la capacité de fécondation et une diminution de la durée de vie des spermatozoïdes après la décongélation. À l'exception de ce qui est énoncé à l'article 3 (Qualité des spécimens) ci-dessus, NWCryobank ne prévoit aucune garantie contre toute perte, dégradation, détérioration, contamination ou autre, de toute partie ou de l'intégralité du sperme pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, en raison de la négligence de NWCryobank ou en raison de circonstances indépendantes du contrôle de NWCryobank (y compris, mais sans s'y limiter, un feu, une panne de courant, un désastre naturel, une attaque terroriste ou un acte de guerre). Le Client convient que, sauf indication contraire dans les « dommages-intérêts liquidés » ci-dessous, le Client n'a droit à aucune forme de dommage-intérêt, de compensation, de recouvrement ou de remboursement et dégage par la présente NWCryobank de toute responsabilité en lien avec toute perte, tout dommage ou toute destruction d'un spécimen en raison des risques décrits dans le présent paragraphe ou autre.

Dommages-intérêts extrajudiciaires. Les parties stipulent et conviennent qu'il serait impraticable et extrêmement difficile de réparer les dommages réels pour la perte, la blessure, les dommages ou la destruction des spécimens entreposés en vertu du présent Contrat. Conformément au Code civil de la Californie, article 1671, les parties conviennent qu'en cas de perte, blessure, endommagement ou destruction des spécimens causés par la négligence de NWCryobank ou l'omission d'exercer des soins raisonnables pour la fourniture des spécimens, les dommages-intérêts liquidés doivent s'élever au montant des frais payés à NWCryobank pour l'achat des spécimens et des frais totaux payés par le Client pendant la période d'entreposage (c.-à-d., la période d'entreposage initiale ou une période de renouvellement selon le cas) durant laquelle ces prétendues pertes, blessures et destructions ainsi que ces prétendus dommages se sont produits. Les parties stipulent et conviennent que cette valeur déclarée constitue la limite de la responsabilité conformément à l'article 1840 du Code civil de la Californie.

CONTRAT DE SERVICES DU DONNEUR DE SPERME

Dégagement de NWCryobank et parties connexes. Sauf stipulation expresse ci-dessus sous « Dommages-intérêts liquidés », le Client dégage expressément NWCryobank, ses actionnaires, administrateurs, dirigeants, employés, agents, représentants, entrepreneurs, fournisseurs, fournisseurs de soins de santé, sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, successeurs et ayants droit (les « Affiliés de NWCryobank ») dans toute la mesure permise par la loi, de tout(e) réclamation, perte, dommage, obligation, demande, compensation, cause d'action et honoraires d'avocats que le Client juge découler ou attribuable de quelque façon que ce soit en ce qui concerne le présent Contrat, y compris, mais sans s'y limiter, à tout(e) collecte, traitement, tests de dépistage, congélation, décongélation, vente, achat, entreposage, expédition, distribution, perte, dommage ou destruction des spécimens.

Reconnaissance concernant les dégagements; Renonciation aux dispositions réglementaires. Le Client reconnaît qu'en vertu des dégagements de l'article 12 (Aucune garantie) et du présent article 13 (Limitation de responsabilité), le Client renonce à tout droit que le Client peut autrement avoir, maintenant ou à l'avenir, de poursuivre ou chercher autrement à obtenir des dommages-intérêts ou un autre recours contre NWCryobank et les Affiliés de NWCryobank pour toute raison que ce soit en ce qui concerne ce Contrat, y compris, sans s'y limiter, la collecte, les tests de dépistage, le traitement, la congélation, l'entreposage, l'expédition, la décongélation, la vente, l'achat de tout service, la distribution, la perte, le dommage ou la destruction des spécimens ou autre en lien avec tout service fourni par NWCryobank conformément à ce Contrat. Le Client reconnaît être au courant, ou en vertu de la présente disposition, être informé des dispositions du Code civil californien article 1542. De plus, le Client renonce expressément et à perpétuité aux dispositions de l'article 1542 du Code civil de la Californie, qui se lit comme suit :

« UN DÉGAGEMENT GÉNÉRAL NE COUVRE PAS LES DEMANDES DONT LE CRÉDITEUR N'A PAS CONNAISSANCE OU DONT IL NE SOUPÇONNE PAS L'EXISTENCE EN SA FAVEUR AU MOMENT DU DÉGAGEMENT, ET QUI, SI PORTÉE À SA CONNAISSANCE, AURAIT EU DES CONSÉQUENCES SIGNIFICATIVES SUR SON RÈGLEMENT FINAL AVEC LE DÉBITEUR. »

14. CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS

NWCryobank s'engage à déployer des efforts raisonnables pour préserver la confidentialité des renseignements fournis par le Client. La présente disposition est réputée ne pas restreindre la divulgation exigée par la loi et requise par toute agence gouvernementale ou autorité publique, les divulgations involontaires en raison de la diffusion non intentionnelle de renseignements, les divulgations découlant de l'attention médiatique, les divulgations effectuées par des personnes, qu'elles soient employées ou non par NWCryobank, les divulgations de renseignements causées par une attaque de pirate informatique ou tout intrus agissant sans l'autorisation de la société, les divulgations de renseignements à l'hôpital, au laboratoire ou à tout fournisseur de soins de santé demandant de l'information dans le prétendu but de fournir un service au Client, les divulgations aux conseillers professionnels ou aux consultants de NWCryobank, ou les divulgations dans le cadre d'une vente, d'une cession ou d'un transfert potentiel ou réel de tout droit ou de toute obligation de NWCryobank en vertu du présent Contrat (conformément à l'article 9).

15. AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Client accepte de tenir NWCryobank informée de ses adresses postale et courriel actuelles et d'aviser NWCryobank par écrit de tout changement apporté à ses adresses pendant toute la durée du présent Contrat, tel que susmentionné à l'article 9. NWCryobank ne doit pas être obligée ni être tenue de déployer des efforts pour localiser le Client. Si le Client omet d'aviser NWCryobank de tout changement d'adresse, NWCryobank sera réputée s'être acquittée de toute obligation de préavis en vertu des présentes si elle fournit un avis à l'adresse postale ou à l'adresse courriel du Client la plus récente, qui lui a été communiquée par écrit par le Client.

16. REPRÉSENTATIONS ET ACCORDS SUPPLÉMENTAIRES

Le Client déclare par les présentes à NWCryobank être âgé de plus de dix-huit (18) ans. De plus, le Client déclare acheter les produits et services de NWCryobank pour son usage personnel et non aux fins de vente ni à d'autres fins commerciales ou de tests génétiques. Le Client comprend que tous les tests génétiques des spécimens doivent être coordonnés et/ou autorisés par NWCryobank avant d'être effectués. Le Client reconnaît et convient qu'il est le seul propriétaire de tout spécimen acheté à NWCryobank. Le Client déclare que l'autorisation du Client (définie à l'article 5, Distribution des spécimens) est exacte. De plus, le Client déclare qu'il lui incombe de consulter un Fournisseur de soins de santé concernant son utilisation des spécimens ou de consulter un autre Fournisseur de soins de santé qu'il aura choisi s'il a décidé de se soumettre à la procédure d'insémination à domicile.

Le Client comprend que NWCryobank exige des renseignements sur les grossesses et les résultats de grossesse et le Client accepte d'aviser NWCryobank dans les soixante (60) jours suivant chaque grossesse, naissance, fausse couche ou tout autre résultat découlant de l'utilisation par le Client des spécimens. Le Client autorise également NWCryobank à s'informer auprès du Client et de son Fournisseur de soins de santé, le cas échéant, si le Client ne fournit pas cet avis. De plus, le Client autorise le Fournisseur de soins de santé à répondre à la demande de NWCryobank.

Le Client reconnaît que ni NWCryobank ni le donneur n'ont d'obligations à l'égard des enfants nés à l'aide des spécimens.

Le Client est responsable de préserver la confidentialité de son compte et de son mot de passe, et le Client accepte d'assumer la responsabilité de toutes les activités qui se produisent sur son compte ou avec son mot de passe. Le Client est également responsable d'aviser NWCryobank par écrit de tout changement au profil du compte du Client, y compris, sans s'y limiter, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du Client.

NWCryobank et ses sociétés affiliées se réservent le droit de refuser le service, de mettre fin à des comptes, de supprimer ou de modifier du contenu, ou d'annuler des commandes à leur entière discrétion.

CONTRAT DE SERVICES DU DONNEUR DE SPERME

17. ARBITRAGE EXÉCUTOIRE

Tous les différends qui découlent du présent Contrat doivent être adressés et résolus par un arbitre unique, mutuellement acceptable pour le Client et NWCryobank. Si les parties ne peuvent pas convenir mutuellement d'un arbitre dans les quarante-cinq (45) jours suivant la demande d'un arbitrage par l'une ou l'autre des parties, l'arbitrage sera mené par l'American Arbitration Association (Association d'arbitrage des États-Unis); l'arbitre sera sélectionné selon les procédures de cette organisation et ses règles prévaudront. L'arbitrage doit être effectué à Los Angeles, en Californie. Les articles 1280 à 1289 du California Code of Civil Procedure (Code de procédure civile de la Californie) prévaudront. La décision de l'arbitre est définitive et irrévocable et peut être rendue et exécutée par tout tribunal compétent, et tout règlement de tout litige devra être assujéti à des restrictions de confidentialité standard.

18. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Loi applicable. Le présent Contrat est régi, interprété et appliqué conformément aux lois de l'État de la Californie. Il est applicable aux ententes entièrement conclues entre les résidents de la Californie et il doit être exécuté entièrement en Californie, et ce, sans égard aux principes de conflit de lois, peu importe le lieu où le Contrat est conclu ou le lieu où il doit être exécuté, et la juridiction et le lieu exclusifs de résolution de tous les différends devra être Los Angeles, en Californie.

Conformité aux autres lois. NWCryobank ne fait aucune déclaration que ses produits ou services sont appropriés pour une utilisation à l'extérieur des États-Unis. Ceux qui choisissent d'acheter ou d'utiliser ses produits ou services à d'autres endroits le font de leur propre initiative et sont responsables de le faire en conformité avec les lois locales, si et dans la mesure où les lois locales s'appliquent.

Dissociabilité. Si une disposition du présent Contrat est illégale, nulle, ou pour quelque raison que ce soit, inapplicable, cette disposition sera alors réputée dissociable du présent Contrat sans pour autant affecter la validité et l'applicabilité des dispositions restantes, à condition, toutefois, dans la mesure du possible, que cette disposition illégale, nulle ou inapplicable soit modifiée pour qu'elle devienne valide et soit appliquée dans sa forme modifiée, et le présent Contrat demeurera pleinement en vigueur.

Force majeure. NWCryobank ne peut être tenue responsable de tout manquement à ses obligations en vertu des présentes en raison de causes indépendantes de son contrôle raisonnable, y compris sans toutefois s'y limiter, les événements de force majeure ou les actes de l'autorité gouvernementale ou militaire, les décisions exécutives, les pénuries de fournitures, les défaillances des télécommunications, les pannes électriques, les retards de transport, les tremblements de terre, les incendies, les inondations, les perturbations de la main-d'œuvre, les émeutes, les pandémies ou les guerres.

Modification. NWCryobank se réserve le droit de modifier et de mettre à jour le présent Contrat en tout temps en apportant des modifications aux dispositions existantes, en ajoutant de nouvelles dispositions ou en retirant des dispositions. Toutes ces modifications ou mises à jour par NWCryobank seront affichées sur le site Web de NWCryobank à www.nwcryobank.com. NWCryobank avisera le Client de toute modification ou mise à jour apportées au présent Contrat, et toute modification ou mise à jour entrera en vigueur immédiatement à la réception de cet avis (la « **Date de l'avis** »). Le Client peut, dans les trente (30) jours suivant la date de l'avis, fournir un avis écrit de résiliation, décrit à l'alinéa (a) de l'article 19 « Résiliation » du présent Contrat (l'« **Avis de résiliation du Client** »), auquel cas, le présent Contrat demeurera en vigueur jusqu'à la résiliation prévue par ledit avis de résiliation du Client. Sauf indication ci-dessus dans l'Avis de résiliation du Client, l'utilisation continue par le Client des services de NWCryobank, ainsi que du site Web et des services mis à disposition par NWCryobank sur son site Web suite aux modifications ou mises à jour apportées par NWCryobank, sera réputée l'acceptation par le Client desdites modifications et mises à jour.

Cession. Le présent Contrat peut être cédé par NWCryobank à toute personne, association, société de personnes, société ou autre forme d'entité qui fournit un service similaire ou qui a l'intention, après la cession, de fournir un service similaire, dans le cadre ou non d'une vente, d'un transfert ou d'une cession de la totalité ou d'une partie de l'entreprise de NWCryobank, ou pour d'autres raisons ou dans d'autres circonstances. Le Client ne peut céder le présent Contrat sans le consentement écrit de NWCryobank.

Intégralité du Contrat. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'entente et de l'accord entre les parties concernant les questions énoncées aux présentes. Toutes les négociations et ententes antérieures relatives aux questions énoncées aux présentes sont intégrées et remplacées par le présent Contrat. Le présent Contrat ne peut être changé ou modifié que conformément aux modalités du présent Contrat énoncées ci-dessus (voir le paragraphe **Modification** ci-dessus au présent article 18 (Dispositions générales) ou par un document écrit signé par le Client et un représentant autorisé de NWCryobank. En cas de conflit entre le présent Contrat et l'entente d'utilisation du site Web (dans sa version en date des présentes, ou dans sa version modifiée à l'avenir), les modalités du présent Contrat prévaudront. Le présent Contrat s'applique au profit de NWCryobank et de ses successeurs et ayants droit.

Livraison électronique. Les copies télécopiées, numérisées et/ou envoyées par courriel des pages signées manuellement ou électroniquement, ou acceptées électroniquement, au présent Contrat seront entièrement contraignantes et exécutoires sans avoir à livrer la page originale signée manuellement.

CONTRAT DE SERVICES DU DONNEUR DE SPERME

19. RÉSILIATION

Nonobstant toute autre disposition des présentes, le présent Contrat prendra fin immédiatement sans autre avis si (a) l'une ou l'autre des parties fournit un avis écrit de résiliation de trente (30) jours à l'autre partie, (b) l'une ou l'autre des parties viole (y compris, sans s'y limiter, en raison du non-paiement des frais) le présent Contrat et omet de remédier à la violation dans les dix (10) jours suivant l'avis de l'autre partie au sujet de la violation ou (c) comme énoncé à l'article 11 (Décès du Client) ci-dessus. Si le Client fournit un avis écrit de résiliation, cet avis doit être envoyé à NWCryobank par courrier certifié, avec demande d'avis de réception, port payé.

À la résiliation du présent Contrat pour quelque raison que ce soit, toutes les obligations de NWCryobank envers l'entreposage des spécimens du Client cesseront immédiatement. Si le Client omet de payer des frais en souffrance dans les trente (30) jours, NWCryobank a le droit, mais pas l'obligation, de résilier le présent Contrat. À la résiliation du présent Contrat, NWCryobank peut à sa seule discrétion (I) reprendre les spécimens qui restent encore en entreposage (auquel cas les deux parties conviennent que la reprise de spécimens par NWCryobank tiendra lieu de paiement intégral pour tous les frais en souffrance), ou (II) continuer d'entreposer les spécimens et demander le paiement, directement ou par l'entremise d'une agence de recouvrement, au Client pour tous les frais en souffrance ainsi que tous les frais supplémentaires encourus au cours de la période d'entreposage supplémentaire, ou (III) mettre au rebut les spécimens encore en entreposage. Aucuns frais ne seront remboursés à la résiliation du présent Contrat. Nonobstant ce qui précède, si le présent Contrat est résilié conformément à la clause (b) ci-dessus pour une violation à laquelle NWCryobank n'a pas remédié, alors (1) NWCryobank fournira au Client un remboursement au prorata des frais d'entreposage inutilisés et (2) NWCryobank remettra les spécimens du Client au Client, au Fournisseur de soins de santé de ce dernier ou à un autre établissement d'entreposage désigné par le Client selon ses instructions soumises par écrit, pourvu que NWCryobank reçoive ces instructions écrites dans les trente (30) jours suivant la date de résiliation. Si NWCryobank ne reçoit pas lesdites instructions susmentionnées à la clause (2), elle aura le droit de reprendre ou de mettre au rebut les spécimens comme décrit aux clauses (I) et (III) ci-dessus. Les articles 1, 5-12 et 15-18 du présent Contrat survivront à sa résiliation pour quelque raison que ce soit.

Nom du Client en caractères d'imprimerie: _____ Date de naissance: _____

Signature du Client: _____ Date: _____

Numéro de téléphone: _____

Ce document doit être rempli dans le compte en ligne du Client ou peut être envoyé par la poste, par courriel ou par télécopieur à :

- forms@nwcryobank.com
- NWCryobank, 201 W. North River Dr. Suite 110 Spokane, WA 99201
- **Télécopieur: 509 232-0145 (États-Unis et Canada)**

Site Web : www.nwcryobank.com

Veillez conserver une copie pour vos dossiers